

RAPPORT DU MAIRE 2015

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'article 955 de Code municipal exige de la mairesse qu'elle fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, qu'à titre de mairesse de la Municipalité de Clerval, je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de la situation me permet de livrer. En 2014, nous avons mis beaucoup d'efforts pour réaliser de nouveaux projets destinés à l'amélioration de notre municipalité.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

1. L'analyse du bilan de l'année financière 2014;
2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2015;
3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2016;
5. La liste des contrats totalisant plus de 25 000 \$;
6. Le traitement des élus pour l'année 2015.

1. L'analyse du bilan 2014

<u>REVENUS</u>	<u>2014 RÉALISÉ</u>
Taxes	328 209\$
Paiements tenant lieu de taxes	1726\$
Transferts	220 443\$
Autres recettes de sources locales	89 711\$
<u>Total</u>	<u>640 089\$</u>
Revenu d'investissement	51 502\$
<u>Total des revenus</u>	<u>691 591\$</u>

<u>DÉPENSES</u>	<u>2014 RÉALISÉ</u>
Administration générale	183 777\$
Sécurité publique	53 089\$
Transport	240 175\$
Hygiène du milieu	52 659\$
Aménagement, urbanisme et développement	34 057\$
Loisirs et culture	62 096\$
Frais de financement	4094\$
<u>Total dépenses</u>	<u>699 707\$</u>
Surplus d'exercice	(8 116\$)
Moins revenus d'investissements	(51 502\$)
Plus affectations	72 207\$
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	12 589\$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus de l'année 2014 ont été supérieurs aux dépenses, laissant donc un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 12 589\$.

2. La situation financière au 30 septembre 2015

En 2015, nous avons réalisé des travaux d'amélioration au réseau routier.

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2015, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération, sont de l'ordre de 571 135\$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 509 357\$, ainsi qu'un remboursement du capital de la dette pour un montant de 3842.09\$.

Nous remercions Monsieur le ministre François Gendron, qui, à même son enveloppe discrétionnaire, nous a accordé pour les années 2014 et 2015 une subvention de 11 427\$ pour l'amélioration du réseau routier, ainsi que Monsieur le Ministre Poëti pour la subvention supplémentaire de 40 000\$ pour l'amélioration du réseau routier. Ces sommes ont servis pour des travaux de réfection sur l'ensemble de nos chemins municipaux.

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 a été adopté le 17 décembre 2014:

2015	Réseau routier	
	Macadam	290 000\$
	Gravier et autres	90 000\$
	Chemin Rang 10 et 1 et Route du 1 ^{er} Rang	<u>380 000\$</u>
2016	Réseau routier	
	Chemin et berges de l'Île Nepawa	100 000\$
	Édifice municipal	200 000\$
		<u>300 000\$</u>
2017	Renouvellement de la machinerie	50 000\$
	Réseau routier	
	Rechargement granulaire	150 000\$
		<u>200 000\$</u>

4. Les orientations de la municipalité pour 2016

En 2016, nous souhaitons continuer à améliorer nos infrastructures. Il faudra aussi continuer à parfaire les fonds de chemin de gravier. Nous devons prévoir des fonds la réparation des immeubles municipaux.

Nous chercherons dans les programmes gouvernementaux ce qui pourrait nous revenir comme subventions, que ces programmes soient à caractère économique, touristique, culturel, familial ou social; le tout s'intégrant dans des politiques de développement durable et environnemental.

5. La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$

Le Code municipal nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 2 000 \$ et totalisant plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année 2015 avec le même contractant, en voici la liste :

Corporation des chemins d'hiver	57 397\$
Sûreté du Québec	25 049\$

Les entreprises J.L.R. Inc	27 894\$
Excavation Lavoie	28 187\$
Multi Services Robitaille	42 309\$

6. Le traitement des élus pour 2015

La rémunération annuelle versée au maire est de 3569.24\$ et l'allocation de dépenses est de 1784.52\$ le maire suppléant reçoit une rémunération annuelle de 1677.00\$, ainsi qu'une allocation de dépenses de 838.44\$ les conseillères et les conseillers reçoivent chacun une rémunération de 1187.40\$ et une allocation de dépenses de 593.64\$.

Le conseil municipal reçoit une rémunération conforme au règlement numéro 149 adopté en mai 2014 et tous les élus qui participent activement à divers organismes et comités au nom de la municipalité, le font de façon bénévole en s'y impliquant activement.

Conclusion

Je souhaite remercier les employés de la municipalité pour leur bon travail, ainsi que les membres du conseil municipal pour leur dévouement à faire avancer et évoluer notre municipalité.

En mon nom et en celui du conseil municipal, nous voulons dire un énorme merci aux bénévoles et membres de comités de Clerval et de l'Île Nepawa pour leurs implications qui contribuent à améliorer notre belle municipalité !

Nous voulons également souhaiter le bienvenu aux nouveaux arrivants !

Suzanne Théberge
Mairesse